

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 744

Nachruf: In memoriam : Mary Widmer-Curtat

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conception. Certains délégués préconisent même d'autoriser l'avortement dans certaines circonstances. Mme Bodil Begtrup, présidente de la Commission du statut de la femme, constata que la Commission qu'elle représentait n'avait pas pris attitude sur ce sujet, mais elle émit néanmoins l'avis qu'il serait utile de maintenir dans la Convention le paragraphe élaboré par le groupe de travail sur la question de l'avortement. Au nom des Ligues féminines catholiques, j'ai représenté la thèse opposée, favorable au droit à la vie de l'enfant dès sa conception. A une grande majorité d'ailleurs, la Commission a supprimé toute mention d'avortement, et s'en est tenue comme je le disais au début, à l'affirmation générale du droit à la vie pour les innocents.

Je ne voudrais pas conclure ces quelques notes, sur les questions féminines à la dernière session des Droits de l'homme sans exprimer une note d'admiration, pour l'infatigable bonne grâce de Mme Roosevelt, qui pendant une présidence ardue ne s'est jamais départie de son sourire, et a toujours fait bon accueil aux orateurs même les plus longs et les plus indisciplinés. Le groupe de travail de la mise en œuvre de la Déclaration et de la Convention a eu aussi la bonne fortune d'une présidence féline, de grande valeur, celle de Mme Hansa Mehta, déléguée de l'Inde.

Après quinze jours de travail intense la Commission des droits de l'homme et de la femme a mis sur pied un projet de Charte en trois documents : Déclaration, Pacte et Mise en œuvre. Souhaitons leur bonne chance pour la rédaction définitive à Lake Success.

E. de Romer.

IN MEMORIAM

Mary Widmer-Curtat

La vie de Mary Widmer-Curtat, décédée à Lausanne le 29 décembre, tient du conte de fée. Comment cette petite paysanne qui, de la ferme de St-Germain, près de Bussigny, se rendait à l'Ecole supérieure à Lausanne en char de chasse, qui vaquait aux soins d'un gros ménage et s'occupait de ses frères et de sa sœur, rencontra-t-elle le Dr Auguste Widmer, de Genève ? Elle devint sa femme, sa collaboratrice compréhensive et intelligente ; tous deux firent connaître au loin le nom de la clinique Valmont et nouèrent, dans le monde entier, des relations amicales qui leur firent rencontrer, non seulement les artistes les plus connus, mais aussi les grands de ce monde. Toute la vie de Mary Widmer-Curtat a été un miracle qu'expliquent ses grandes qualités, et surtout sa bonne grâce, son sourire irrésistible. Le Dr Widmer ne résistait pas à une demande de l'arrière-petite-fille du doyen Curtat, et tous ceux qui ont collaboré avec Mme Widmer, savent qu'on ne pouvait lui dire : non.

Bouleversée par l'invasion de la Belgique, Mme Widmer fonda, en octobre 1914, l'Œuvre de secours aux enfants belges et la mena à bien, avec des collaboratrices et des collaborateurs aussi dévoués qu'elle, de telle sorte qu'elle a secouru plus de 2.000 enfants belges. De beaux états de service !

En relation avec l'élite internationale, Mme Widmer n'en oubliait nullement sa terre vaudoise, à laquelle elle était si fortement attachée ; et c'est pour lui conserver ses meilleures traditions qu'elle lança, en septembre 1916, le renouveau du costume vaudois, fonda l'Association des Vaudoises, devenue l'Association du Costume vaudois, qu'elle a présidée pendant vingt ans, qu'elle fonda, en 1925, et présida pendant six ans la Fédération suisse des costumes, qui a pris un essor extraordinaire.

Mme Widmer a été un membre assidu de l'Union des femmes de Lausanne, du Lyceum de Lausanne, dont elle était membre d'honneur depuis 1932. A Glion, elle a présidé pendant nombre d'années la vente en faveur du temple ; elle y était inspectrice des travaux à l'aiguille.

Si Mme Widmer-Curtat a eu le chagrin de n'avoir pas d'enfants, elle en a fait élever huit et a eu douze filleuls et filleules. Le bien qu'elle a fait, les générosités qu'elle a répandues, sans compter, autour d'elle, pendant des dizaines d'années, nul ne peut le dire ; sa main droite ignorait ce que donnait sa main gauche.

CROQUIS

La paie du samedi

La mère Pacault, un panier au bras, traverse la cour ; son pas lent fait balancer ses jupes autour de ses jambes. Elle arrive devant la porte de la cuisine au moment où je sors.

— Madame Madeleine, y vous faut descendre chez les Rulin ; l'homme fait une scène terrible. Il veut tout femme et enfants, qu'il dit. N'y a que vous qui l'apaisez. La mère Pacault, sous son air impassible, tremble d'indignation et de crainte.

— Il a encore bu ?
— Turellement ! C'est le jour d'la paie. Comme y n'travaille pas le samedi après-midi, il a rôdé de café en café.

Je ferme la porte et je sors avec la vieille.
— Ma pauvre mère Pacault, toute cette misère fend le cœur. Ces gens pourraient être heureux.

— J'pense bien ! Charpentier, c'est un bon métier ; y a toujours de l'ouvrage. Mais chez eux, c'est misère et compagnie.

— Personne n'y peut rien. Je vais me faire insulter, voilà tout.

— Essayez toujours, madame Madeleine ; vous lui en imposez, que j'yous dis. Vous l'avez, plusieurs fois, envoyé dormir.

— Oui, par hasard, j'ai trouvé les mots qu'il fallait. Tout dépend du degré de son

Lors d'un récent et bref séjour à Genève, le comité de l'Association genevoise pour le suffrage féminin a tenu à féliciter Mme Krämer-Bach qui vient d'être décorée de la Légion d'honneur au titre du Ministère de la Justice pour le travail accompli pendant ses 25 ans de barreau et son activité juridique dans les commissions.

Celle-ci, après avoir exprimé son émotion de se retrouver pour la première fois parmi les suffragistes genevoises depuis que Mlle Gourd les a quittées, a bien voulu répondre à de nombreuses questions. Ses réponses dont nous ne saurions rendre la saveur spirituelle, composeront une manière de toile de fond aux nouvelles trop sèches et rares que nous avons publiées ici depuis deux ans, sur le mouvement féministe français.

— Les Françaises, nous dit-elle, ont pris des initiatives de toutes sortes, depuis qu'elles jouissent de leurs droits politiques et elles ont fait avancer leur cause à pas de géants.
— Ont-elles obtenu des charges dans la magistrature ?

— On compte actuellement huit femmes magistrats dont Mme Béguignon-Lagarde (notre journal avait annoncé sa nomination) qui est mère de six enfants et qui est juge au Tribunal de Rennes.

— Et quel est leur rôle au gouvernement ?
— Nous avons eu Mme André Viénot qui avait été nommée sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Aujourd'hui, Mme Poinso-Chappuis, bien connue en Suisse romande, est ministre à la Santé et à la Population.

L'Assemblée nationale compte trente-deux députées, dont deux vice-présidentes, Mmes Braun et Peyrolle, qui dirigent, à l'occasion, les débats avec beaucoup de précision et d'autorité.

— Les Françaises peuvent-elles entrer dans les services diplomatiques ?

— Cette voie leur est, en réalité, ouverte depuis plus longtemps qu'on ne le croit communément. Lorsqu'en 1927 on avait changé le règlement du concours d'admission, on avait omis de spécifier, dans le nouveau texte

chacune ; et c'est pour lui conserver ses meilleures traditions qu'elle lança, en septembre 1916, le renouveau du costume vaudois, fonda l'Association des Vaudoises, devenue l'Association du Costume vaudois, qu'elle a présidée pendant vingt ans, qu'elle fonda, en 1925, et présida pendant six ans la Fédération suisse des costumes, qui a pris un essor extraordinaire.

Mme Widmer a été un membre assidu de l'Union des femmes de Lausanne, du Lyceum de Lausanne, dont elle était membre d'honneur depuis 1932. A Glion, elle a présidé pendant nombre d'années la vente en faveur du temple ; elle y était inspectrice des travaux à l'aiguille.

Si Mme Widmer-Curtat a eu le chagrin de n'avoir pas d'enfants, elle en a fait élever huit et a eu douze filleuls et filleules. Le bien qu'elle a fait, les générosités qu'elle a répandues, sans compter, autour d'elle, pendant des dizaines d'années, nul ne peut le dire ; sa main droite ignorait ce que donnait sa main gauche.

M^{me} Krämer-Bach parle des Françaises

rédigé, que seuls les candidats masculins pouvaient s'inscrire. Profitant aussitôt de cet oubli, Mlle Borel, un brillant sujet, avait passé le concours, malgré les protestations effarouchées que provoqua cet acte audacieux. On ne l'envoya pas au loin.

On lui remontra qu'une femme ne serait pas de taille à porter ou à défendre, le cas échéant, la traditionnelle valise, aussi lui avait-on confié, au Quai d'Orsay, un travail pourtant fort intéressant. Vint la deuxième guerre mondiale. Mlle Borel se consacra à la lutte clandestine contre l'occupant et, à la libération, elle épousa un autre résistant, M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères. Il aurait pu difficilement trouver une épouse mieux préparée à sa situation, puisque « la carrière » n'a, pour elle, pas de secrets.

— Et sur le modeste terrain communal ?
— Par toute la France, les femmes élues à la mairie ou dans les conseils municipaux abondent, il y eut même une commune où elles gouvernèrent seules ; aux dernières élections, par un vigoureux coup de collier, les hommes ont repris le pouvoir... jusqu'à la prochaine fois.

Dans les commissions parlementaires, elles sont fort nombreuses et elles ont proposé et soutenu avec énergie les lois visant à protéger l'enfance et la famille, elles veulent obtenir l'attribution de la puissance paternelle aux deux conjoints et non plus seulement au père, et elles vont s'attaquer à la modification des régimes matrimoniaux qui sont défavorables à la femme dans leur forme actuelle.

— Les groupements féminins sont-ils nombreux ?

— Nombreux et fort actifs. Depuis l'introduction du vote féminin, se sont créés des groupes de couleur politiques diverses, mais les anciennes associations n'ont pas disparu. L'Union française, membre de l'Alliance internationale des femmes pour le suffrage et les droits politiques est devenue l'Union française des électrices, dont Mme Malaterre-Sellier est la présidente et dont le programme actuel vise à former des cadres capables d'éclairer l'opinion politique féminine.

Mme Baumgartner-Ducret

La Section de Lausanne du suffrage féminin est de nouveau dans le deuil : Mme Marie Baumgartner-Ducret, qui a siégé dans son comité de 1935 à 1947, a succombé, le 27 décembre, au mal terrible qui la minait. C'était une femme exquise, au cœur d'or, qui savait la valeur des choses et ne donnait pas son temps à ce qui n'en valait pas la peine. C'est

le visage aux traits réguliers pourrait être beau sans l'expression hagarde de ses yeux congestionnés. Il grimace.

Je prends un air innocent.
— Puis-je voir madame Rulin ? Elle doit venir examiner des vêtements que je voudrais lui donner (c'était d'ailleurs la vérité) et je la prends, en passant.

— Sortir, bien sûr, ne rien f..., et réclamer de l'argent. Vous n'avez rien à faire ici. Il titube en voulant me repousser. J'entre tout de même souriante.

— Toujours le même farceur, ce Rulin ! Je passe, laissant la porte ouverte en faisant des signes aux enfants. La peur les cloque sur place, la mère les pousse doucement. Ils sortent, à la file indienne, sans courir, courbés, le long de la fenêtre pour ne pas être aperçus : le plus grand devant puis les deux cadets, une fille et un garçon. Quand ils auront tourné le coin du cimetière, ils se mettront à courir. Ils ont l'habitude.

Rulin, occupé à me dire des insolences, ne fait pas attention à leur départ ; il s'efforce de se tenir debout.

— C'est comme j'vous dit, la Marie n'ira pas, vous n'avez qu'à sortir.

— Vous n'êtes guère poli, aujourd'hui, Rulin, vous me recevez mieux d'habitude.

— J'suis comme ça, mêlez-vous de vos affaires.

Il s'avance menaçant et, en se retournant, il s'aperçoit de la disparition des petits.

Le Conseil National (membre du Conseil international des femmes), sous la présidence de Mme Pichon-Landry, s'est occupé du Code de la protection maternelle et infantile. C'est grâce aux mesures prises dans ce sens que la jeune mère a droit pendant quelque temps après la naissance de son bébé, aux services d'une aide ménagère fournie et rétribuée par la municipalité, que le jeune ménage a droit à une indemnité qui permet de faire face aux nombreuses dépenses qu'occasionne la venue d'un enfant.

Les groupements féminins ont eu et ont encore des problèmes immenses à résoudre. Ainsi, lorsque les déportés et les prisonniers ont été libérés, les femmes ont organisé des centres d'accueil pour les recevoir et les requiem avant de les diriger vers leur domicile. Cette action qu'on s'imaginait limitée et temporaire s'est prolongée. Les années de séparation, qui avaient éprouvé de façon différente les époux ou les membres d'une même famille, ont creusé des fossés parfois infranchissables ; peu après le retour, le 50% des ménages reconstitués a demandé le divorce. Des enfants dressés à la dissimulation pendant l'occupation, sont venus grossir les rangs de la jeunesse délinquante. Enfin, mission douloureuse et stérile, que Mme Krämer-Bach avait assumée avec d'autres collègues, il a fallu partir à la recherche des enfants déportés, 10.000... qui furent emmenés au-delà de la frontière allemande. Aucun n'a été retrouvé.

Les Françaises, conclut Mme Krämer-Bach, ont une grande tâche à accomplir pour permettre au pays de retrouver son équilibre moral et social, pour que règne à nouveau cette équilibrée sérénité qui fait trop souvent défaut dans les jugements qu'on porte sur la conduite des uns ou des autres au cours de la guerre.

Les femmes subissent, les premières, les contre-coups des aventures politiques et économiques, c'est à elles à faire admettre les solutions du bon sens et de l'humanité.

ainsi qu'elle a pu, à côté de ses devoirs d'épouse, de mère, de grand-mère, accomplir une tâche considérable : elle trouvait toujours le temps de se consacrer à des malheureux, à des malades, à l'Hospice de l'enfance, à la Polyclinique ; elle a dirigé pendant près de trente ans l'Œuvre d'In Memoriam ; elle dirigeait celui des Samaritaines et a fait partie pendant plus de 25 ans du comité des Samaritaines de Lausanne, qui constituaient sa seconde famille. Elle était titulaire de la médaille Henry Dunant de l'Alliance suisse des samaritaines.

Dans la Section du suffrage féminin, elle était toujours prête à rendre service, à aider, à travailler et, humblement, disait y représenter les ménagères. Les ménagères sont si utiles, elles peuvent tant. Et Mme Baumgartner, avec sa grande modestie, avec son dévouement si plein de cœur, a pu beaucoup.

S. B.

— Où sont-ils passés, ces satanés gamins ? Je vais les faire rentrer, moi, et avec ce bâton, encore.

Il avise un bâton près de la cheminée.
— Mais non, Rulin, vous n'êtes pas si méchant. N'est-ce pas, madame Marie qu'il n'est pas si méchant ? Les enfants ne peuvent rester enfermés, il leur faut du plein air.

La femme ne dit rien, elle me sourit tristement et se fait toute petite. Elle sait qu'il lui tomberait dessus.

Rulin veut sortir avec son bâton, il essaye de descendre les marches de la cuisine, il fait un grand écart et s'étale en jurant. Nous voulons l'aider à se relever mais il bat des jambes et nous abreuve d'injures. Il faut le laisser là.

Je m'élèverai bien tout seul, pas besoin de femmes. Les femmes, on sait c'que c'est : des chameaux.

45 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE